



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 23 mars 2020 (Visio conférence)

Présent(e)s (11) : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,
DUSSIDOUR Frédéric, FILLEUX Jo,
PERCHET Angélique, REGENT Carine, SERRE Jean-Paul,
THIVOLET Eric, TSVETKOVA Sirma

Excusés (1) : MESTRE Philippe

*Réunion tenue en visioconférence grâce à l'outil mis à disposition
par la Ligue Auvergne-Rhône-Apes*

Le Président remercie l'ensemble des participant.e.s de s'être connecté pour cette 1^{ère} réunion en visioconférence durant cette période de confinement. Il remercie également Dominique BESSON, Julien CIPIERE, Angélique PERCHET, Jean-Paul SERRE de leur disponibilité quotidienne dans le cadre du suivi de la crise sanitaire que nous traversons.

1. Point sur la situation liée à la crise sanitaire

Gérald NIVELON effectue un point général sur la situation et les informations à date dont nous disposons notamment par l'intermédiaire de la Fédération.

Il indique que le Président Fédéral a lancé une consultation nationale des Comités et des Ligues pour centraliser les questions qui se posent sur les conséquences directes ou indirectes de la crise sanitaire traversée actuellement par notre pays.

Le Bureau Directeur complète le fichier des questions relatives à la situation du covid-19 adressé par la FFBB. Il sera transmis à la Fédération en version n°1 dès ce soir. Si d'autres questions voient le jour, le Président invite les membres du Bureau Directeur à lui faire part des interrogations.

2. Organisation des activités du Comité

Gérald NIVELON informe le Bureau Directeur du fonctionnement au quotidien de nos salariés.

A ce jour, tous les salariés sont en télétravail excepté Marina NICOLAS (agent d'entretien) où nous allons trouver une solution en bonne entente.

Un point journalier est fait par le Président avec l'ensemble des salariés ainsi que Marina MERKOUZA-BIAU notre stagiaire.

A ce jour nous n'avons pas opté pour les dispositifs d'activité partielle au sens légal du terme. Nos salariés étant majoritairement en temps de travail annualisé, les horaires sont simplement allégés et décalés.

Nous allons organiser au mieux l'alternance d'Eva ALVES-PERREIRA malgré le faible degré d'information dont nous disposons actuellement du GRETA qui doit également s'adapter au contexte.

Le siège reste donc fermé au public. En concertation avec la Ligue, nous allons trouver des dispositions pour relever le courrier papier qui parviendront au siège.



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com



web

3. Positionnement par rapport aux compétitions / Partage d'une vision commune

Gérald NIVELON informe du résultat de la consultation des membres du Comité Directeur concernant les options relatives à la fin de saison sportive. Ce résultat a été transmis à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes qui est chargée de faire le lien avec la Fédération.

Dans ce cadre, les Président.e.s de Comités de notre Ligue ont également effectué un partage des options envisagées au sein de notre région. Le Président de la Ligue a fait part par la même occasion de la position du Bureau Régional réuni samedi 21 mars au matin.

Un consensus se dégage sur le fait que la décision concernant la reprise ou la fin des compétitions organisées en 2019 / 2020 doit être prise par la Fédération est applicable à l'identique partout en France.

A ce jour nous attendons donc la décision de la FFBB prévue le 28 mars avant d'envisager quoi que ce soit dans notre département.

4. Planning des réunions d'échanges en visio-conférence

Le planning des prochaines réunions d'échanges à distance sera :

- Vendredi 27 mars de 10h à 11h
- Vendredi 27 mars de 18h à 19h
- Samedi 28 mars de 10h à 11h
- Samedi 28 mars de 17h à 18h

L'unique thème abordé sera la nouvelle offre de licences.

Dès parution officielle de la note de la Fédération sur les financements liés au Projet Sportif Fédéral (PSF) – ex-crédits CNDS – Gérald NIVELON proposera des réunions d'information à distance sur cette action qui incombe désormais à la Fédération.

5. Questions/Informations diverses

Jean-Paul SERRE :

- Le club de l'AS MALINTRAT sera relancé concernant le paiement de la provision 2019-2020 (montant revu à la baisse en raison de la baisse des effectifs).
- Le club de ROYAT ORCINES B. nous fait part d'une tension de trésorerie et demande le décalage des prélèvements programmés le 31 mars et le 30 avril au titre de la provision. Compte tenu du contexte et du fait que le club est employeur, un délai de trésorerie est accordé. Le prélèvement des 2 échéances est programmé le 15 juin 2020.

La séance est levée à 19 h 30.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général